



Re-Humaniser France Télécom

En direct avec les négociations

Numéro 2, le 2 octobre 2009

Des négociations placées sous l'impulsion revendicative du personnel

Des dizaines de milliers de salariés sur tout le territoire ont cessé le travail hier jeudi 1^{er} Octobre en hommage à notre camarade et collègue d'Annecy, à toutes celles et ceux qui ont mis fin à leur vie et pour exiger des mesures applicables immédiatement dans les services.

Une mobilisation exceptionnelle qui résonne comme un nouvel avertissement à nos dirigeants pour que les choses changent en profondeur dès maintenant.

La CGT appelle l'ensemble du personnel à maintenir et réussir les 6 et 7 octobre une mobilisation massive pour continuer de placer la négociation sous son contrôle.

La liste non exhaustive des initiatives est consultable sur le site de la CGT www.CGT-Fapt.fr

Négociations équilibre vie Professionnelle/vie privée.

La CGT a exigé que ces négociations portent sur des droits spécifiques (crèche inter-entreprise, congés spéciaux...), la lutte contre l'allongement des temps de trajet (sites de proximité, coût et temps pris en charge...), revoir en profondeur l'organisation du temps de travail (2 jours de repos consécutifs, volontariat sur les horaires, restauration...).

La CGT a porté l'exigence de mesures immédiates:

- Arrêt des restructurations.
- Arrêt du travail gratuit (paiement heures supplémentaires, reconnaissance du « temps de vestiaire » sur centres d'appels, les UI, les AD...).
- Prise en charge dès 2009 du jour de solidarité par l'entreprise
- Aménagement d'horaires : accès aux services mixtes dans tous les services, répondre immédiatement aux demandes d'aménagement liées à des situations impérieuses (déjà prévu par les accords OARTT).
- Retrait du projet de centralisation des tableaux de services dans les AD.

Négociations Organisation du travail

Des premières **décisions** ont été prises pour une mise en œuvre immédiate :

- **Gel des pratiques de contrôle individuel et gel de la performance individuelle comparée (P.I.C.),**
- **Gel des challenges individuels,**
- **Abandon de Time to move pour tous les salariés.**

Négociations Conditions de travail

La CGT a proposé comme mesure d'urgence :

Fin des mobilités forcées tous les 3 ans pour tous les cadres et les cadres sup,
Arrêt des objectifs individualisés,
Arrêt des objectifs quantitatifs,
Arrêt de tous les dispositifs de surveillance,
Arrêt des dispositifs infantilisants,
Supprimer la date limite du 31 Octobre,
Instaurer des temps de pause dans tous les services avec des lieux de convivialité,
Recrutement et transformation des CDD, CDITP et apprentis en CDI.

Toutes les OS se sont associées à ces demandes.

Décisions immédiates:

- **Instauration de temps de pause avec des moyens pour créer des lieux de convivialité.**
- **Lancer un volume de recrutement (cadre et employé).**

Négociations sur la mobilité

5 urgences sont demandées par l'ensemble des 6 organisations syndicales :

- Demande de gel des mobilités forcées et réorganisations au moins jusqu'à la fin des négociations.
- Objet de la négociation : ensemble de la politique de mobilité.
- Nomination d'un médiateur des mobilités indépendant de l'entreprise, notamment en sollicitant la DGT (Direction Générale du Travail) .
- Recensement des mobilités en cours et de l'ensemble des sites menacés ou récemment fermés, en lien avec les emplois impactés, afin de travailler à des solutions alternatives à la mobilité.
- Développer l'emploi en vue de diminuer les mobilités .